

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTE PLENIER

7 juillet 2020 – 14 h 00

Salle Gabriel Marty

### Etaient présents :

- Enseignants collège A : NATHALIE JACQUINOT, CELINE MANGEMATIN, MATHIEU TOUZEIL-DIVINA
- Enseignants collège B : OLIVIER BLIN, DIDIER GUIGNARD, QUENTIN GUIGUET-SCHIELE, SOLANGE MIRABAIL, NATHALIE CASAMATTA
- BIATSS : STEPHANIE PORCARIO
- Etudiants collège licence : HUGO DREUILLE-CORTES, HAIRATY DJIBO et sans voix délibérative COLINE COUZINE-BONNIS-SASSI,
- Etudiants collège master et doctorat : THOMAS MARTIN DI MICHELE, PIERRE DEVILLE, CLEMENT LAGARRIGUE, MYRIAM DANHAN
- Personnalités extérieures : PASCAL GAUDILLERE, ALAIN DAGUERRE DE HUREAUX

### Avaient donné procuration :

- Enseignants collège A :
  - MARIE BASSANO à OLIVIER BLIN
  - JOËL ANDRIANTSIMBAZOVINA à NATHALIE JACQUINOT
  - AURORE GAILLET à Didier Guignard
  - MARC NICOD à Céline Mangematin
- Enseignants collège B :
  - EUGENIE FABRIES-LECEA à NATHALIE CASAMATTA,
  - ANNE-LAURE THOMAS-RAYNAUD à SOLANGE MIRABAIL
- BIATSS :
  - YASMINE BOUAICHE à STEPHANIE PORCARIO
  - CECILE FROSSARD à STEPHANIE PORCARIO
- Etudiants collège licence :
  - MATTHIAS SALLES à THOMAS MARTIN DI MICHELE
  - SANDRA HUGUENIN à THOMAS MARTIN DI MICHELE
- Etudiants collège master et doctorat : MYRIAM DAHAN à HAIRATY DJIBO
- Personnalités extérieures :
  - FRANÇOIS FAUGERE à QUENTIN GUIGUET-SCHIELE

### Étaient excusés :

- Enseignants collège A : PIERRE EGEA, HELENE HOEPPFNER, DIDIER KRAJESKI
- Enseignants collège B : NESSAN AKEMAKOU NJINGA, SEVERIN JEAN, PIERRE JUSTON,
  - Personnalités extérieures : NADIA PELLEFIGUE, PIERRE-MARIE HANQUIEZ, JEAN CATHALA, ISABELLE CARTE MAZERES, JACQUES BOULARD, PASCAL GAUDILLERE, CHRISTIAN BASTIDE

INVITES :

- HELENE CITERICI, RAF FACULTE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
- MARIE DELORD, RAF ÉCOLE EUROPEENNE DU DROIT
- MARCEL MARTY, DIRECTEUR DU DEPARTEMENT DES SERVICES A LA FORMATION – SCD / DSF
- VERONIQUE IMBERT, FACULTE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Le conseil débute à 14 H 00.

Il est donné lecture des procurations.

### Point d'information

Le doyen remercie chacun d'assister à ce dernier conseil de l'année.

Les dates des conseils de l'année 2020-2021 seront communiquées ultérieurement, afin d'être harmonisées avec les dates des conseils centraux.

Les deux derniers comptes-rendus seront également communiqués à la rentrée.

Le doyen précise qu'Hélène CITERICI, en plus de sa fonction habituelle de RAF, à la demande de la présidente, et avec l'accord du doyen, travaille en soutien au pôle master.

Les nominations/promotions suivantes ont eu lieu :

Amane GOGORZA – PR en droit privé

Nathalie DE GROVE-VALDEYRON - PR en droit public

Jérôme HENNING – PR en histoire du droit

Solène HORTALA – MCF en droit privé

Sébastien RANQUES – MCF en droit privé

Romy SUTRA – MCF en histoire du droit

Le doyen a reçu le résultat des enquêtes sur les formations. Le taux de réponse des étudiants est assez bon.

Il doit participer prochainement à une réunion sur les syllabii et tiendra le conseil informé.

Une réunion doit également avoir lieu concernant les GAINS (dispositifs méthodologiques » pour en faire le bilan et parler de leur reconduction.

Enfin, le retour définitif de l'HCERES est très positif pour la faculté.

## 1. MCC Licence LASS (parcours santé)

Mme PORCARIO présente ce parcours droit mineure santé. Une série de TD public/privé a été privilégiée. Par ailleurs, les étudiants devront choisir anglais et espagnol et seront tous ensemble dans un groupe de cours. Ils auront les mêmes cours que la L 1 et, au semestre 2, des cours à distance avec l'Université Paul Sabatier.

Le doyen prévoit la constitution d'une commission ad hoc pour faire le point sur ce dispositif (M. BLIN . M. JEAN, M. TOUZEIL-DIVINA, Mme PORCARIO, M. MARTIN DI MICHELE).

**Le point est adopté – 6 abstentions**

## 2. EEDT – ESLT – Convention avec l'université Federico II de Naples

Mme DELORD présente ce projet de convention de double diplôme avec l'université Federico II de Naples, déjà partenaire d'UT1.

Par ailleurs, L'ESLT a un double diplôme avec l'université de Milan. Les enseignants qui viennent à ce titre sont en réalité des enseignants de l'université de Naples. Un accord-cadre de coopération a été signé en janvier dernier. L'accord de double diplôme concernerait 3 étudiants italiens, 3 étudiants français. L'architecture est la même que celle du diplôme avec Milan.

**Le point est adopté à l'unanimité.**

## 3. FCV2A – Création du DU Arbitrage

M. JAZOTTES présente ce DU proposé par la chambre d'arbitrage d'Occitanie et Laurent POSOCCO. Son objectif est de proposer à des professionnels libéraux une formation en arbitrage. M. JAZOTTES remercie Mme GINESTET qui a travaillé sur la possibilité d'obtenir des équivalences avec le Master 2 Contentieux et Arbitrage. L'effectif attendu est de 15 étudiants.

**Le point est adopté à l'unanimité.**

## 4. Demandes de financement

- a. Marathon du droit 2020 – M. TOUZEIL-DIVINA

Somme demandée – 500 €

**Somme accordée - 500 € (1 abstention)**

- b. Laboratoire méditerranéen de droit public – M. TOUZEIL-DIVINA

Somme demandée – 1000 €

**Somme accordée – 1000 € (1 abstention)**

## 5. Compte-rendu des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire

Le doyen souhaite rendre compte de la gestion de la faculté face à cette situation inédite. Il y a eu des réunions hebdomadaires, puis toutes les deux semaines, en visio. Le doyen est resté en contact avec la présidente, les vice-présidents, les représentants étudiants. A compter du 10 avril a été mise en place une réunion hebdomadaire avec les assesseurs, ainsi que les chefs de service des scolarités, Hélène CITERICI et Mathias SALLES, assesseur étudiant.

Le conseil de faculté restreint a été réuni le 9 juin (élection du directeur du CSD, Guillaume BEAUSSONIE) et à nouveau le 30 juin (élection du co-directeur du M 2 droit de la santé, Mathieu TOUZEIL-DIVINA et attribution des cours).

Il a fallu organiser la fin des cours et des TD, gérer l'organisation des stages, la situation des étudiants en mobilité, l'aide aux étudiants en difficulté. Il a fallu également continuer et finaliser la procédure d'accréditation en cours et procéder aux opérations de sélection en master, avec des difficultés accrues en raison d'effectifs restreints dans les services de scolarité.

La crise a révélé des points faibles sur l'harmonisation des notes de TD.

Concernant les examens en ligne, plusieurs scénarii se sont succédé. Les examens en ligne ont soulevé des questions techniques : déposer des sujets, récupérer des copies en ligne. A cet égard, le doyen remercie l'équipe TICEA, qui ne compte que 4 personnes. Les examens se terminent cette semaine. Les contentieux se règlent au cas par cas avec les services de scolarité.

Deux questionnaires sont en préparation sur les masters pour améliorer les processus de sélection. La hiérarchisation des vœux doit être réaffirmée de façon plus nette. Dès la rentrée, à l'issue du bilan des réponses aux questionnaires, certains points seront à améliorer, notamment les délais d'études des dossiers.

## 6. Modalités spéciales de la rentrée 2020

La Présidente a publié une lettre de cadrage à l'intention de tous les enseignants-chercheurs, posant des principes pour la rentrée. La situation sanitaire à la rentrée et pour le reste de l'année prochaine est encore inconnue. Une reprise des cours est prévue à la rentrée avec masques mais il convient de prévoir un « plan B ». Du côté du ministère, une circulaire d'assouplissement est prévue, mais toujours en attente à ce jour. La jauge actuelle serait divisée par 2.

L'université d'été aura lieu la semaine du 24 août, la pré-rentrée sera enregistrée et la rentrée aura lieu le 7 septembre. En première année, le scénario actuel serait une alternance présentiel/distanciel tous les 15 jours. Les emplois du temps des CM seront maintenus. Si nécessaire, les créneaux horaires possibles pourraient être élargis de 20 h à 21 h 30 et au samedi toute la journée.

M. GUIGUET-SCHIELE présente le « plan A » et le « plan B » cf document joint à ce compte-rendu.

#### Plan A :

Enseignements en présentiel, en sollicitant des enseignants de placer 4 éléments sur Moodle : un plan du cours, des recommandations bibliographiques, tout support jugé utile par l'enseignant, un support laissé au choix de l'enseignant –cours rédigé ou semi-rédigé, captations vidéo, ...-

#### Plan B :

En CM, on demanderait aux enseignants d'établir une prise de contact par semaine avec les étudiants et également de fournir le cours entièrement rédigé.

En TD, il conviendrait de s'assurer 1/ que toutes les plaquettes de TD sont sur Moodle, 2/ que les étudiants ne décrochent pas, 3/ de corriger au moins 2 copies par étudiant dans le semestre.

## 7. Questions diverses

M. MARTY fait part des nouveautés en ce qui concerne le SCD. Pendant le confinement a été engagée une réflexion sur les périodiques papier. Certains seront supprimés, générant ainsi des économies permettant l'achat de nouveaux titres, de nouvelles bases, de davantage d'accès simultanés aux principales bases, ainsi que l'achat de nombreux e-books. Concernant les bibliographies, l'université va acheter un outil permettant de générer des bibliographies enrichies. Les enseignants-chercheurs peuvent également utiliser des fiches méthodes, des quiz.

M. MARTY souligne que, depuis le 23 juin dernier, UT Capitole est la seule bibliothèque universitaire de France ouverte au public.

Le doyen évoque la question des innovations pédagogiques et des enseignants-chercheurs qui s'y sont investis. Il soulève la question de relancer ces innovations pédagogiques, ce qui pourrait répondre à un certain nombre de questions en période de crise.

Mme BASSANO fait part, dans le cadre de la nouvelle loi pluriannuelle de la recherche, de la question des recrutements des chaires junior, recrutements se faisant en dehors des instances que nous connaissons, notamment C.N.U.

Une motion CPCNU contre ce type de propositions a été déposée. Le doyen rappelle son attachement au mode de recrutement en vigueur.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.**